



informations communales - Lettre N° 87

[Voir la version en ligne dans votre navigateur](#)

Bonjour {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }} ,
Voici les actualités du jour

Actualités

- **Fermeture au public de la mairie pendant les fêtes.**

L'accueil du public à la mairie sera fermé les vendredis 24 et 31 décembre 2022. .

- **Annulation envisagée des voeux du maire le 21 janvier 2022**

Selon les directives actuelles et à venir du gouvernement, il est fortement probable que les voeux du maire soient annulés cette année encore. Les meetings politiques sans "pass sanitaire" à 11.000 personnes sont autorisés mais les voeux du maire dans une salle des fêtes avec ou sans "pass", non ! Comme bon nombre d'entre nous, il devient difficile aujourd'hui, avec le tout vaccinal imposé, de comprendre le bien fondé de toutes ces restrictions de nos libertés. Heureusement qu'il nous reste encore notre liberté de penser, bien que.

Sans faire référence à Edouard Bernays sur la manipulation de l'opinion publique ni à Schopenhauer sur l'art d'avoir toujours raison, entre autre, il faut bien avouer que les politiques, les médecins de plateaux TV qui se contredisent et les médias ne nous aident pas vraiment à discerner le vrai du faux et de prendre ainsi les bonnes décisions à l'instant T. Bref, je ferme là la parenthèse.

Pour finir sur la cérémonie des voeux, un sondage sera en ligne le 30 décembre pour savoir si oui ou non vous désirez que ce moment, à la fois d'informations, de festivité et de convivialité ait lieu dans notre commune. La démocratie se doit aussi d'être participative à mon sens, notion trop souvent mise de côté.

Concernant la vaccination, je remercie au passage Jean-Luc Vallon, conseiller municipal, pour la gestion et la mise en place du "Vacci-bus" à Guernes. Pour celles et ceux qui le désirent (j'aime cette notion de liberté, vous l'avez compris), une nouvelle opération sera mise en place le 26 janvier au foyer rural.

Renseignements complémentaires auprès du secrétariat de la mairie : 09 72 64 73 39

- **Victoire de la municipalité et 65.000 € de conservés pour notre budget communal (il va falloir créer une rubrique "bonnes nouvelles", le "s" est étant mis volontairement par esprit de positivité).**

En quelques mots, la communauté urbaine a repris une compétence communale concernant les ouvrages d'art et nous obligeant, par des calculs complètement aberrants, à verser une somme de 65.000 € par an pour nos deux ponts (route du Bac). Avec l'aide précieuse de mon 1er adjoint (Frédéric Heyblom), que je remercie également, j'ai réussi à convaincre la communauté urbaine de mettre à zéro cette ligne budgétaire dans nos attributions de compensation à venir. Il en est de même pour la commune de Fontenay-St-Père. Deux communes sur 73 ont réussi à se sortir de cette panade financière qui nous aurait été fatale à terme. Comme quoi, les villages peuvent parfois se faire entendre. Défendre aujourd'hui la ruralité n'est pas une mince affaire mais j'y crois toujours.

- **Installation de tableaux numériques interactifs (TNI) dans nos classes**

Des TNI ont pu être installés dans nos classes grâce à des subventions. Une trentaine de tablettes pour nos élèves ainsi que 5 ordinateurs pour nos enseignants ont été achetés avec ces mêmes subventions.

- **Routes communales**

Un plan de rénovation de nos routes communales à partir de 2022 a été mis en place par Gpseo. En effet, il n'est plus acceptable de verser pour nos routes près de 100.000 € par an à la communauté urbaine, qui en a la compétence, et de voir le délabrement actuel de notre voirie communale. La communauté urbaine semble l'avoir compris et ce nouveau plan prévisionnel d'investissement (PPI) a été mis en place. Espérons que cela se réalise malgré les difficultés financières actuelles de Gpseo.

- **Rappel à certains propriétaires de chiens**

Il est rappelé, conformément à un arrêté municipal, que les chiens doivent être tenu en laisse aussi bien en ville que sur les chemins ruraux et que les déjections canines sont interdites sur la voie publique sous peine de sanction.

- **Distribution des cadeaux de Noël à l'école**

Je voulais remercier les enseignants et la commission municipale dédiée à la vie scolaire, pour leur implication quant au choix et à la distribution des cadeaux de Noël aux jeunes élèves guernois.

- **Fêtes de fin d'année**

Malgré ce contexte sanitaire compliqué pour l'ensemble des français, je voulais vous souhaiter à toutes et à tous, en mon nom mais également au nom de toute la municipalité, d'agréables fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et vivez ces instants au mieux, comme il se doit.

316 abonnés à ce jour

Excellente continuation à vous et à très bientôt pour la suite de l'actualité.

Votre Maire : Pascal Brusseau

ire

[Site web de Guernes](#) | [Contacter la Mairie](#)

Vous pouvez vous désinscrire si vous le souhaitez en cliquant le lien ci-dessous

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue